

## BUREAU COMMUNAUTAIRE DU MARDI 3 NOVEMBRE 2020

Compte-rendu : affiché au siège de la CAPCA du 09/11/2020 au 09/01/2021

Début de séance : 18h02

Secrétaire de séance : Olivier NAUDOT

Présents : 17

Procurations : 4

Votants : 21

### **DÉLIBÉRATION 2020-11-03/150 : CONTRAT D'APPRENTISSAGE**

**Le bureau, après en avoir délibéré, par 21 pour, 0 contre et 0 abstention :**

- **Décide** de recourir au contrat d'apprentissage.
- **Autorise** Monsieur le Président à signer tout document relatif à ce dispositif et notamment le(s) contrat(s) d'apprentissage ainsi que les conventions conclues avec le(s) Centre(s) de Formation d'Apprentis.
- **Autorise** également Monsieur le Président à solliciter auprès des différentes administrations et organismes les éventuelles aides financières qui seraient susceptibles d'être versées dans le cadre de ce contrat d'apprentissage.

### **DÉLIBÉRATION 2020-11-03/151 : CONVENTION DE MISE À DISPOSITION PARTIELLE (50%) D'UN RÉDACTEUR PRINCIPAL DE 1<sup>ère</sup> CLASSE AVEC LA COMMUNE DE PRIVAS EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN PÔLE INGÉNIERIE, HABITAT ET AMÉNAGEMENT**

**Le bureau, après en avoir délibéré, par 21 pour, 0 contre et 0 abstention :**

- **Approuve** la convention.
- **Autorise** Monsieur le Président à signer la convention.

### **DÉLIBÉRATION 2020-11-03/152 : RECOURS AU SERVICE DE REMPLACEMENT DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS MIS EN PLACE PAR LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'ARDÈCHE**

**Le bureau, après en avoir délibéré, avec 21 pour, 0 contre et 0 abstention :**

- **Autorise** Monsieur le Président à faire appel en cas de besoin au service de remplacement des personnels administratifs du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Ardèche et à signer les conventions d'affectation de personnel avec ce dernier.

## **DÉLIBÉRATION 2020-11-03/153 : CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES POUR DES PRESTATIONS DE TÉLÉCOMMUNICATION**

**Le bureau, après en avoir délibéré, par 21 pour, 0 contre et 0 abstention :**

- **Approuve** la constitution d'un groupement de commandes en vue de la passation d'un marché de services de télécommunication.
- **Approuve** l'adhésion de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche au groupement de commandes composé des membres suivants :
  - Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche.
  - Centre Intercommunal d'Action Sociale Privas Centre Ardèche.
- **Approuve** la désignation de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche comme coordonnateur du groupement de commandes.
- **Approuve** la convention de groupement de commandes.
- **Autorise** Monsieur le Président à signer la convention.

## **DÉLIBÉRATION 2020-11-03/154 : CONVENTION CONCLUE ENTRE L'ÉTAT, LA COMMUNE DE SAINT-SAUVEUR-DE-MONTAGUT ET LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PRIVAS CENTRE ARDÈCHE RELATIVE À L'INSTALLATION D'UNE SIRÈNE COMMUNALE AU SYSTÈME D'ALERTE ET D'INFORMATION DES POPULATIONS (SAIP)**

**Le bureau, après en avoir délibéré, par 21 pour, 0 contre et 0 abstention :**

- **Approuve** la convention.
- **Autorise** Monsieur le Président à signer la convention.

Arrivée de Bernard BROTTES à 18h39

Présents : 18  
Procurations : 4  
Votants : 22

## **DÉLIBÉRATION 2020-10-1-03/155 : AMÉNAGEMENT DE L'ACCÈS AU PORT FLUVIAL DE LE POUZIN / CONVENTION DE MAITRISE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉE**

**Le bureau, après en avoir délibéré, avec 22 pour, 0 contre et 0 abstention :**

- **Approuve** la convention.
- **Autorise** Monsieur le Président à signer la convention.

## **DÉLIBÉRATION 2020-11-03/156 : RÉHABILITATION DE LA PISCINE À VERNOUX-EN-VIVARAIS - MODIFICATION N°2 DE LA CONVENTION DE MANDAT**

**Le bureau, après en avoir délibéré, par 22 pour, 0 contre et 0 abstention :**

- **Adopte** la modification n°2 à la convention de mandat, modification à intervenir entre les deux parties pour entériner les décisions prises en matière de budget et délai de réalisation de l'ouvrage et actualiser, en conséquence, le plan de financement et l'échéancier des dépenses et recettes afférents, tel qu'il lui a été présenté.
- **Autorise** Monsieur le Président à signer la convention.

### **DÉLIBÉRATION 2020-11-3/157 : BUDGET EAU POTABLE – REMISES GRACIEUSES**

Le bureau, après en avoir délibéré, par 22 pour, 0 contre et 0 abstention :

- **Accorde** les remises gracieuses.

### **DÉLIBÉRATION 2020-11-03/158 : MISE EN ŒUVRE DE MESURES DESTINÉES À OPTIMISER LA GESTION QUANTITATIVE DE LA RESSOURCE EN EAU : MATÉRIEL HYDRO-ÉCONOMES / DEMANDE DE SUBVENTION ET LANCEMENT DE L'OPÉRATION**

Le bureau, après en avoir délibéré, par 22 pour, 0 contre et 0 abstention :

- **Valide** le lancement de l'opération destinée à la mise en œuvre de matériels hydro-économiques pour l'année 2021 sur les 25 communes sur lesquelles elle exerce la compétence Eau Potable.
- **Autorise** Monsieur le Président à solliciter une subvention à hauteur de 50 % auprès de l'Agence de l'Eau pour la réalisation de cette opération.

### **DÉLIBÉRATION 2020-11-03/159 : ACQUISITION FONCIÈRE POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE ET DE LA MORPHOLOGIE DE L'OUVÈZE SUR LE SITE DE MURE**

Le bureau, après en avoir délibéré, par 22 pour, 0 contre et 0 abstention :

- **Approuve** l'acquisition de gré à gré des parcelles AK 72 et AK 74 moyennant la somme de 2 505 € (parcelle AK 72) et 1 334 € (parcelle AK 74).
- **Approuve** la prise en charge, par la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche, des frais d'acquisition (impôts, contributions et autres charges auxquels l'immeuble est assujéti ainsi que les frais de notaire).
- **Approuve** les deux actes de vente.
- **Autorise** Monsieur le Président à signer les deux actes de vente.

### **DÉLIBÉRATION 2020-11-03/160 : DEMANDE DE SUBVENTION À L'AGENCE DE L'EAU RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE POUR LES POSTES RIVIÈRES/GEMAPI (TECHNICIEN DE RIVIÈRE ET RESPONSABLE SERVICE) – EXERCICE 2021**

Le bureau, après en avoir délibéré, par 22 pour, 0 contre et 0 abstention :

- **Décide** de solliciter une aide financière, selon les modalités d'attribution pour le financement des postes, auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse.

### **DÉLIBÉRATION 2020-11-03/161 : CONVENTION AVEC L'ÉCO ORGANISME ÉCO TLC**

Le bureau, après en avoir délibéré, par 22 pour, 0 contre et 0 abstention :

- **Approuve** la convention.
- **Autorise** Monsieur le Président à signer la convention.

### **DÉLIBÉRATION 2020-11-03/162 : PROTOCOLE D'ACCORD ENTRE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PRIVAS CENTRE ARDÈCHE ET LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ARDÈCHE RHÔNE COIRON POUR L'ACCÈS AUX DÉCHETTERIES ET LE RÈGLEMENT DES EMPRUNTS CONTRACTÉS PAR LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (SIDOM)**

Le bureau, après en avoir délibéré, par 22 pour, 0 contre et 0 abstention :

- **Approuve** le protocole d'accord et ce pour une durée d'un an.

---

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PRIVAS CENTRE ARDÈCHE

1 rue Serre du Serret, BP 337 – 07 003 Privas Cedex

Téléphone : 04 75 64 07 07 / Fax : 04 75 30 53 94 / [agglo@privas-centre-ardeche.fr](mailto:agglo@privas-centre-ardeche.fr) / [www.privas-centre-ardeche.fr](http://www.privas-centre-ardeche.fr)

- **Autorise** Monsieur le Président à signer le protocole.
- **Approuve** la révision automatique annuelle de ce tarif, à compter de l'année 2020, selon les clauses d'indexation prévues aux marchés passés avec les prestataires de services, ainsi que les coûts de fonctionnement du quai de transfert.

**DÉLIBÉRATION 2020-11-03/163 : CONVENTION DE DÉPOTAGE À LA STATION D'ÉPURATION DE LE CHAMBENIER SUR LA COMMUNE DE LE POUZIN ENTRE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PRIVAS CENTRE ARDÈCHE, L'EURL BERTRAND TP ET LA SOCIÉTÉ SAUR SAS**

**Le bureau, après en avoir délibéré, par 22 pour, 0 contre et 0 abstention :**

- **Approuve** la convention.
- **Autorise** Monsieur le Président à signer la convention sous réserve d'une déclaration en préfecture de l'EURL BERTRAND TP pour l'exercice de l'activité de transport de ses effluents par voies routières.

**DÉLIBÉRATION 2020-11-03/164 : CONVENTION DE DÉPOTAGE À LA STATION D'ÉPURATION DE GRATENAS (PRIVAS) ENTRE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PRIVAS CENTRE ARDÈCHE, L'EURL BERTRAND TP ET VEOLIA EAU / COMPAGNIE GÉNÉRALE DES EAUX**

**Le bureau, après en avoir délibéré, par 22 pour, 0 contre et 0 abstention :**

- **Approuve** la convention.
- **Autorise** Monsieur le Président à signer la convention sous réserve d'une déclaration en préfecture de l'EURL BERTRAND TP pour l'exercice de l'activité de transport de ses effluents par voies routières.

**DÉLIBÉRATION 2020-11-03/165 : CONVENTION DE DÉVERSEMENT DES EAUX USÉES NON DOMESTIQUES AU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT PUBLIC AVEC L'ENTREPRISE « PMG ARDÈCHE » SUR LE SYSTÈME D'ASSAINISSEMENT DE ROMPON - COMMUNE DE LE POUZIN**

**Le bureau, après en avoir délibéré, par 22 pour, 0 contre et 0 abstention :**

- **Approuve** la convention.
- **Autorise** Monsieur le Président à signer la convention.

**DÉLIBÉRATION 2020-11-03/166 : ÉCHANGE FONCIER À TITRE GRACIEUX AVEC MONSIEUR THIOL POUR LA CRÉATION D'UN DISPOSITIF DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES SUR LA COMMUNE DE SAINT-LAURENT-DU-PAPE**

**Le bureau, après en avoir délibéré, par 22 pour, 0 contre et 0 abstention :**

- **Approuve** l'échange à titre gracieux entre la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche et Madame Catherine THIOL.
- **Approuve** l'acte d'échange.
- **Autorise** Monsieur le Président à signer l'acte d'échange.
- **Approuve** la prise en charge des frais d'échange de parcelles par Mme Catherine THIOL.
- **Approuve** la prise en charge des frais d'établissement de la servitude par la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche.

**DÉLIBÉRATION 2020-11-03/167 : ACQUISITION FONCIÈRE POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA VOIE DOUCE DE LA PAYRE**

**Le bureau, après en avoir délibéré, par 22 pour, 0 contre et 0 abstention :**

- **Approuve** l'acquisition de gré à gré des parcelles I264, I 265, I 266 et I 267 moyennant la somme de 5 000 €.
- **Approuve** la prise en charge par la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche des frais d'acquisition (impôts, contributions et autres charges auxquels l'immeuble est assujéti ainsi que les frais de notaire).
- **Approuve** l'acte de vente.
- **Autorise** Monsieur le Président à signer l'acte de vente.

**DÉLIBÉRATION 2020-11-03/168 : CONVENTION AVEC INITIACTIVE 26-07 POUR DÉPLOIEMENT D'UN DISPOSITIF PARTENARIAL DE SOUTIEN AUX PROJETS AGRICOLES**

**Le bureau, après en avoir délibéré, par 22 pour, 0 contre et 0 abstention :**

- **Approuve** la convention.
- **Autorise** Monsieur le Président à signer la convention.

**DÉLIBÉRATION 2020-10-21/169 : SIGNATURE D'UN CONTRAT PARTICULIER PORTANT OCCUPATION D'UN ESPACE EN GARE DE LA VOULTE-SUR-RHÔNE NON CONSTITUTIVE DE DROITS RÉELS ENTRE SNCF GARES ET CONNEXIONS ET LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PRIVAS CENTRE ARDÈCHE**

**Le bureau, après en avoir délibéré, par 22 pour, 0 contre et 0 abstention :**

- **Approuve** le contrat.
- **Autorise** Monsieur le Président à signer le contrat.

**DÉLIBÉRATION 2020-11-03/170 : CONVENTION POUR LA PRISE EN CHARGE DES FRAIS D'ÉLECTRICITÉ ET DE TÉLÉPHONIE SUR LA PISCINE TOURNESOL AVEC LA COMMUNE DE PRIVAS**

**Le bureau, après en avoir délibéré, par 22 pour, 0 contre et 0 abstention :**

- **Approuve** la convention.
- **Autorise** Monsieur le Président à signer la convention.

**DÉLIBÉRATION 2020-11-03/171 : DÉGRÈVEMENT PARTIEL DU MONTANT ANNUEL DE LOCATATION DU BASSIN D'APPRENTISSAGE DE CAP'AZUR À L'ASSOCIATION PRIVAS LOISIRS POUR L'ANNÉE 2020**

**Le bureau, après en avoir délibéré, par 22 pour, 0 contre et 0 abstention :**

- **Accorde** un dégrèvement de 1 333 € sur le montant annuel de location de 2020 du bassin d'apprentissage à CAP'AZUR.

Fin de séance : 19h30